

Montreuil, le 13 mai 2026

## Redressement judiciaire BOUCHARA : seulement 184 salariés repris sur 542 !

Quand est-ce que le gouvernement va prendre ses responsabilités face à ce patronat qui profite de l'argent public pour mettre au chômage des milliers de salariés ?

Notre organisation syndicale a dénoncé ces montages financiers qui permettent aux entreprises de bénéficier des aides publiques sans contreparties et de s'en servir pour financer des plans sociaux et supprimer des emplois.

Il y a 1 an, une commission d'enquête parlementaire a auditionné plusieurs directions d'enseignes de prêt-à-porter, dans le but de donner une analyse sur des propositions visant à conditionner l'octroi des aides versées aux entreprises à des critères relatifs au maintien ou à la création d'emploi. De même sur des propositions visant à encadrer le versement de dividendes et les rachats d'actions dans les entreprises ayant bénéficié de certaines aides publiques ou procédant à des licenciements économiques.

Où sont les résultats de cette commission ? Pourquoi n'y a-t-il pas eu de proposition de loi ?

Qui le gouvernement protège-t-il : les travailleurs et travailleuses qui veulent garder leur emploi, ou les actionnaires richissimes qui s'enrichissent sur le dos des salariés ?

La Fédération CGT Commerce et services a déjà alerté les pouvoirs publics sur les milliers d'emplois et de vies sacrifiées sur l'autel de la rentabilité permis par un cadre légal au mieux, pas assez contraignant, au pire complaisant et permissif.

**La Fédération CGT Commerce et services exige la transparence financière ainsi que l'encadrement par voies législatives et réglementaires, pour que le patronat ne puisse plus organiser la casse sociale des entreprises par le biais de montages financiers.**



### Aller plus loin...

Consultez notre site internet sur [www.commercecgt.fr](http://www.commercecgt.fr) ou scannez le QR code ci-dessous :



### Proposition de loi

Consultez notre projet de loi en scannant le QR code ci-dessous :



### Contacts presse

Roselyne De Uriarte  
Déléguée Syndicale Centrale CGT  
Tél : 06 59 61 99 80

Elodie Ferrier  
Secrétaire fédérale  
Tél : 06 31 59 06 99